

ESAA Avignon : « Le CA a décidé de surseoir le concours après la baisse du budget » (Dominique Boulard)

Paris - Publié le mercredi 30 mars 2016 à 17 h 16 - Essentiel n° 65789
Imprimé par Maud Le Garzic Vieira Contim [pour son seul usage](#) (ab. n° 19439)

« L'ESAA se trouve dans une situation financière très difficile. Après une baisse de 8 % de la subvention de la Ville d'Avignon en 2015, le conseil municipal a voté une nouvelle baisse de crédits pour l'année 2016. Au total, notre budget est passé de 2,26 M€ en 2014 à 1,85 M€ en 2016. Dans cette situation, le CA de l'école a décidé le 29/03/2016 de surseoir le concours d'entrée en première année prévu en avril 2016. Nous espérons que des solutions seront trouvées par la Ville et que nous pourrions néanmoins organiser ce concours en septembre 2016. Le non-recrutement d'une nouvelle promotion pour l'année 2016-2017 serait néfaste pour l'image de l'école », déclare **Dominique Boulard** à News Tank le 30/03/2016.

« **Cécile Helle** me demande de construire le projet d'établissement pour que la Ville puisse statuer sur le financement de l'école à long terme. Mais comment construire un projet lorsqu'on ne sait pas sur quel budget s'appuyer ? Il devient aujourd'hui très difficile de faire appel à des intervenants extérieurs notamment pour le département Conservation-Restauration », précise Dominique Boulard qui a envoyé une « lettre d'alerte » à la maire d'Avignon le 29/03/2016.

« La communauté des écoles supérieures d'art rappelle son inquiétude et sa vigilance quant aux restrictions budgétaires qui frappent nos établissements, menaçant l'exercice de leurs missions voire remettant en question leurs existences », déclarait l'ANDÉA lors de son AG du 21/03/2016. Parmi les autres écoles citées, figurent l'EESI dont la Ville d'Angoulême s'est retirée le 21/03/2016, entraînant une baisse de 856 000 euros du budget de l'école en 2017, ou encore la Heart qui fermera en juin 2016.

3 questions à Dominique Boulard, directrice de l'ESAA



Dominique Boulard - © Viadeo

Le CA de l'ESAA s'est réuni le 29/03/2016. Parmi les points mis au vote, le non-recrutement d'une nouvelle promotion pour l'année 2016-2017, destiné à pallier la baisse de 8 % de la subvention de la Ville d'Avignon pour 2016, baisse votée par le conseil municipal le 23/03/2016. Quelle décision ont pris les administrateurs ?

Le CA a finalement voté une solution intermédiaire. Nous avons décidé de surseoir à l'organisation des concours d'entrée initialement prévus en avril 2016. Mais nous espérons que des solutions seront trouvées par la Ville et que nous pourrions maintenir ce concours en septembre 2016. Nous ne sommes donc pas dans l'optique de supprimer la promotion 2016-2017, mais de décaler la date des concours. Même en sachant que nous sommes dans une situation critique et que l'avenir de ces étudiants n'est pas assuré. Mais les administrateurs ont jugé que la suppression d'une promotion serait trop néfaste en termes d'image et de communication. Ils ont également écouté les craintes des étudiants actuels quant à la dévalorisation de leurs diplômes.

« Une solution intermédiaire a été votée car la suppression du concours serait néfaste pour l'image de l'école »

Il s'agit de la deuxième fois depuis 2014 que l'école subit une baisse de crédits. Quel est votre budget pour l'année 2016-2017 ? Quels impacts sur le fonctionnement de l'école ?

« La subvention de la Ville d'Avignon a baissé de 280 000 euros de 2014 à 2016 »

Les budgets de la Ville sont comptabilisés sur des années civiles alors que nous travaillons en années académiques ce qui rend la situation encore plus complexe. Néanmoins, une chose est sûre c'est que le budget de l'école est passé de 2,26 M€ en 2014 à 1,85 M€ en 2016. Cette chute est due à la baisse de 280 000 euros de la subvention apportée par la Ville

d'Avignon ainsi qu'aux réorganisations internes menées depuis mon arrivée à la tête de l'école en juillet 2014. Ces fluctuations budgétaires arrivent au moment où le MCC nous demande de repositionner nos deux parcours « Création-Instauration » et « Conservation-Restauration ». L'impact se ressent surtout sur le département « Conservation-Restauration » qui comprend peu de professeurs titulaires. Il faudra encore diminuer le nombre d'intervenants extérieurs : artistes, workshops ou professeurs avec des contrats courts.

Vous avez envoyé une lettre à Cécile Helle le 29/03/2016 pour l'interpeller sur la situation. Qu'attendez-vous de la municipalité ?

J'aimerais déjà que la maire d'Avignon accepte de me recevoir pour avoir un débat de fond sur le futur de l'ESAA. Les problèmes s'agrègent autour de cette école : elle est excentrée, elle manque de lisibilité et a du mal à s'ancrer dans son territoire. La question est de savoir si la Ville veut continuer à s'impliquer dans sa gestion et si tel est le cas, combien elle est prête à mettre d'argent dedans. La municipalité me répond sans cesse qu'il faut déjà que je construise un projet d'établissement pour qu'elle puisse statuer sur son financement à long terme. Mais comment construire un projet lorsqu'on ne sait pas sur quel budget s'appuyer ? En réalité, le problème est plus large et concerne d'autres écoles supérieures d'art comme l'EESI dont le budget a aussi été amputé le 21/03/2016. Depuis que les écoles supérieures d'art sont devenues autonomes et dépendent de l'enseignement supérieur, les municipalités ont l'impression que cela ne les concerne plus.

« Les municipalités ne se sentent plus concernées par les écoles d'art depuis qu'elles dépendent de l'enseignement supérieur »

Dominique Boulard



Date de naissance : 30/06/1961

Parcours	Depuis	Jusqu'à
École supérieure d'art d'Avignon Directrice	2014	Aujourd'hui
Dominique Boulard, Conseil Consultante indépendante	Mai 2012	Aujourd'hui
Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse Intervenante professionnelle	Septembre 2003	Aujourd'hui
Comité de bassin d'Emploi Haut Vaucluse Directrice	Septembre 1997	Août 2012
Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse Chargée de mission de la fondation	Septembre 2008	Avril 2012

Fiche n° 6461, créée le 07/10/14 à 08:09 - MàJ le 07/10/14 à 08:12

École supérieure d'art d'Avignon



- EPCC (Établissement public de coopération culturelle) depuis 2011
- Propose un cursus avec deux mentions :
 - Conservation-Restauration
 - Création-Instauration.
- Trois pôles d'enseignement :
 - Arts médiatiques et numériques
 - Art/Action et pratiques scéniques
 - Processus créatifs.
- Directrice : Dominique Boulard
- Contact : Elsa Stein, Relations presse
- Tél : 04 90 27 04 23

École supérieure d'art d'Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 Avignon - FRANCE



Fiche n° 2436, créée le 06/10/14 à 11:27 - MàJ le 06/10/14 à 11:35